

## COMMISSION ORGANISATION COMPETITIONS

---

**Réunion :** restreinte du vendredi 12 octobre 2018 au siège du district à Vesoul

---

**Présidence :** M. MALIVERNAY

---

**Présents :** MM. MOINE – GIBOULET – PRETOT.

---

**Participant :** MM. BARBIER (CDFA) – BEGEL (cadre technique) –  
MOUGIN (contrat apprentissage).

---

### FOOTBALL ANIMATION : U13

➔ 53 équipes ont terminé la première phase de brassage.

+ Inscriptions de FC Pays Minier 3 **soit un total de 54 équipes engagées.**

#### REPARTITION DES EQUIPES

➔ 9 équipes seront concernées par le brassage d'accession pour la phase inter secteurs (4 équipes pour notre district).

➔ 13 équipes disputeront également une phase de brassage de positionnement dans le même temps (20 octobre – 10, 17 et 24 novembre 2018).

Les équipes qui ne seront pas retenues pour la phase inter secteurs (soit 5) seront reversées avec les 13 autres équipes ce qui permettra de constituer 3 groupes de 6 équipes.

Les 18 équipes disputeront une phase de championnat aller et retour (phase printemps 2019 à compter du 9 mars) pour la saison 2018/2019.

➔ 32 équipes engagées pour la phase championnat aller et retour saison 2018/2019. Constitution de groupes de 8 équipes de niveau (niveau 3 et 4). Rappel première journée le 20 octobre

Niveau 1 : Groupe de brassage accession inter secteurs (9 équipes):

FC 4 Rivières 1  
Gr Espérance 2 Vels 1  
Haute Lizaine 1  
Larians 1  
Lure JS 1  
Marnay 1  
Rioz/Etuz/Cussey 1  
St Loup/Corbenay/Magnoncourt 1  
Vesoul FC 1

Niveau 2 : Groupe de brassage de positionnement (13 équipes) :

Amance/Corre/Polaincourt 1  
FC Pays Minier 1  
Fougerolles 1  
Francheville 1  
Gr Frotey/Colombe 1  
Gr Espérance 2 Vels 2  
Haute Lizaine 2  
Noidans les Vesoul 1  
Noidans les Vesoul 2  
Perrouse 1  
Rioz/Etuz/Cussey 2  
Val de Pesmes 1  
Vesoul FC 2

*Les groupes de championnat (A, B et C) seront définis à la fin des 4 journées de brassages en lien avec les équipes du niveau supérieur non retenues.*

Groupes niveau 3 :

Groupe D :

FC La Gourgeonne 1  
Gr Frotey/Colombe 2  
Gr La Saône  
Marnay 2  
Port/Saône  
Pusey  
Val de Pesmes 2  
Vesoul FC 3

Groupe E :

Entente Haute Vallée de l'Ognon/Magny Vernois  
Gr CC Villersexel  
Gr Mille Etangs  
Héricourt  
Jasney  
Lure JS 2  
St Loup/Corbenay/Magnoncourt 2  
Vallée du Breuchin 1

## Groupes niveau 4 :

### Groupe F :

FC 4 Rivières 2  
FC La Gourgeonne 2  
FC La Romaine  
Gr Espérance les 2 Vels 3  
Larians 2  
Noidans les Vesoul 3  
Perrouse 2  
Rioz/Etuz/Cussey 3

### Groupe G :

Amance/Corre/Polaincourt 2  
Breuches  
FC Pays Minier 2  
FC Pays Minier 3  
Francheville 2  
Gr Val Semouse  
Luxeuil  
Vallée du Breuchin 2

### Calendrier général :

Phase brassage accession inter secteur et positionnement : 20/10/18, 10/11/18, 17/11/18 et 24/11/18

Autres groupes : 20/10/18, 10/11/18, 17/11/18, 24/11/18, 09/03/2019, 16/03/2019, 23/03/2019, 30/03/2019, 13/04/2019, 04/05/2019, 11/05/2019, 18/05/2019, 25/05/2019 et 01/06/2019.

\*\*\*\*\*

La commission rappelle les dispositions prises pour la saison 2018/2019 relatives aux matches non joués U13 (décision du Comité Directeur du 20/08/2018) :

- Matches non joués au 31/03 : à jouer avant le 15/05
- Matches non joués au 31/05 : à jouer avant le 15/06

En cas de non-respect des dates ci-dessus, transmission de la liste des matches concernés à la commission statuts et Règlements pour suite à donner.

Le Président de la commission organisation Compétitions,  
**Michel MALIVERNAY**

### RAPPEL :

*Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des RG de la FFF. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.*